

DEPARTEMENT
DE MEURTHE-ET-MOSELLE
—
ARRONDISSEMENT DE BRIEY
—
CANTON DE JARNY
—
MAIRIE DE MOUTIERS



Téléphone : 03.82.46.08.76
Télécopie : 03.82.46.51.41

CONSEIL MUNICIPAL COMPTE-RENDU DE SEANCE

Séance du 8 octobre 2018 à 20 heures
Salle de réunion de bâtiment Estienne d'Orves

Présents : M. BASTIEN Daniel, M. CASTELLETTA Patrick, Mme CHALLINE Marie-Ange, M. DURAND Daniel, M. GERMAIN Jean-François, Mme KOCKEISEN Aline, Mme MAGI Maria-Giuseppa, Mme MIOTTO Marie-Thérèse, Mme MULLER Marie-Jeanne, Mme PIECHOCKI Annick, M. PIOVESAN Michel, M. SANTORO Robert, M. VIDILI Rémy, Mme VAQUANT Karine, M. ZANNETTI Réginald

Procurator(s) : Mme DOS SANTOS Christine donne pouvoir à M. BASTIEN Daniel, M. JACQUES Christian donne pouvoir à M. VIDILI Rémy

Absent(s) : /

Excusé(s) : Mme DOS SANTOS Christine, M. JACQUES Christian, M. LAMORLETTE Frédéric, Mme SCHWAB Mireille.

Secrétaire de séance : M. GERMAIN Jean-François

Président de séance : M. VIDILI Rémy

Le compte rendu de la séance du 27 juin 2018 appelle les observations suivantes :

- Mail de M. LAMORLETTE, en date du 6 juillet 2018 : merci de préciser le sens de mon intervention dans le compte-rendu, à savoir mon opposition à la création d'une Commune Nouvelle, à la vue des informations financières catastrophiques résultant de cette fusion.
- Remarque de M. GERMAIN : supprimer la phrase "proposition de M. BASTIEN, au nom de M. GERMAIN : 200 €" concernant l'attribution de la subvention à l'association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique le Woigot.

1 - Débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables du PLUiH d'OLC (Communauté de Communes Orne Lorraine Confluences).

La Communauté de Communes Orne Lorraine Confluences élabore actuellement, avec l'appui de l'agence d'urbanisme AGAPE, un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal tenant lieu de programme local de l'habitat (PLUiH) couvrant le territoire de ses 41 communes membres.

La version définitive du PLUiH comprendra notamment le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du territoire d'OLC.

Le Conseil Municipal a débattu sur les orientations générales du PADD élaboré notamment grâce aux travaux des comités techniques et du comité de pilotage composés d'élus des communes membres.

Monsieur le Maire a proposé d'engager le débat à partir des trois axes d'aménagement et d'urbanisme, à savoir :

- Axe 1 : Assurer un développement urbain cohérent et économe en espace et mener une politique de l'habitat durable répondant aux enjeux humains, sociaux et urbains du territoire.
- Axe 2 : Pérenniser et conforter les activités économiques et touristiques ainsi que les équipements et services.
- Axe 3 : Agir sur le cadre de vie et renforcer sa qualité à travers les espaces naturels et urbains.

2 - Décision modificative

Monsieur le Maire indique qu'il y a lieu de procéder aux virements de crédits suivants :

Budget Commune de MOUTIERS - Exercice 2018 :

Section d'investissement :

Dépenses :

21312/041 - Bâtiments scolaires - Aménagement école J.Curie - 20,00 €

261 - Titres de participation 20,00 €

VOTE : Adoptée à l'unanimité

3 - Adhésion contrat d'assurance des risques statutaires

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Municipal a, par délibération du 19 février 2018, demandé au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Meurthe-et-Moselle de souscrire pour son compte un contrat d'assurance statutaire garantissant les frais laissés à sa charge. Le Centre de Gestion nous a communiqué les résultats. Monsieur le Maire propose l'adhésion au contrat pour les agents affiliés à la CNRACL.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

4 - Coopérative scolaire

Monsieur le Maire propose de reconduire le montant des subventions suivantes, pour l'année scolaire 2018/2019 : Coopérative scolaire, 10 € / élève (soit école D.Casanova 850 € et école J.Curie 590 €).

VOTE : Adoptée à l'unanimité

5 - Demandes de subventions

- Monsieur le Maire propose d'attribuer une subvention exceptionnelle de 250 €, à l'association A.H.M. (Art Histoire Mémoire), suite à la manifestation "rêve au château".

VOTE : Adoptée à l'unanimité

- Mme KOCKEISEN suggère une subvention exceptionnelle de 500 €, pour l'ADAPAH NORD 54. Mme VAQUANT propose 1 000 €. Après en avoir débattu, le conseil municipal retient 500 €.

VOTE : Adoptée à l'unanimité.

6 - Dissolution du Syndicat Intercommunal pour la gestion de la bourse du travail

Suite aux demandes de retrait successives et motivées des Communes de Mont-Bonvillers, Thil, Trieux, Serrouville, Hussigny-Godbrange et Moutiers (délibérations du 9 novembre 2015, du 4 avril 2016 et 14 juin 2017) ; le syndicat Intercommunal pour la gestion de la Bourse du travail décide, par délibération du Comité Syndical du 9 juillet 2018, la dissolution du syndicat.

VOTE : Adoptée à l'unanimité.

7 - Rapport d'activité 2017

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les rapports d'activités 2017 de l'OLC (Communauté de Communes Orne Lorraine Confluence), d'Orne Aval et les Restaurants du Coeur sont mis à la disposition.

8 - Remboursement foyer L.Woll

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal, qu'en date du 6 avril 2017, l'article 5 du contrat de location a été modifié. "En cas d'annulation de la réservation par l'occupant, un montant de 50 euros sera retenu si la salle est relouée pour la date réservée. La totalité du montant de la location sera facturée si la salle n'est pas réutilisée. En cas de force majeure dûment justifiée, la totalité du montant sera remboursée au locataire. Le chèque étant encaissé au moment de la réservation, la restitution se fera par mandat administratif". Il propose de maintenir les conditions actuelles, à savoir : en cas d'annulation, si la salle n'est pas relouée, et sans justificatif, la totalité du montant de la location sera facturée.

VOTE : Adoptée à l'unanimité.

9 - Désaffectation et déclassement d'une parcelle de terrain du domaine public

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'intention des nouveaux propriétaires, de la maison située 38 Lotissement de l'Orée du Bois (parcelle AK n° 156), d'acquérir la parcelle attenante d'environ 1,47 are, en vue d'y faire un agrandissement. Le terrain concerné fait partie du domaine public communal, lequel est inaliénable et imprescriptible. Afin de permettre la vente de cette parcelle, il est nécessaire de prononcer sa désaffectation du service public et de déclasser du domaine public communal. Le bien, ainsi désaffecté et déclassé, appartiendra au domaine privé de la Commune et pourra faire l'objet d'une vente.

VOTE : Adoptée à l'unanimité.

10 - Motion de soutien (relative à la construction du Pôle Métropolitain Frontalier)

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'apporter son soutien à l'OCL (Communauté de Communes Orne Lorraine Confluences) qui souhaite adhérer au Pôle Métropolitain Frontalier.

VOTE : Adoptée à l'unanimité.

11 - Attributions de compensations définitives de l'OLC

En date du 20 septembre 2018, le Conseil Communautaire arrête les attributions de compensations définitives 2018. Pour Moutiers, le montant s'élève à 134 616 euros.

VOTE : Adoptée à l'unanimité.

- Suspension du projet "Commune Nouvelle"

Nous avons décidé de suspendre cette construction. A la suite de la remise d'un rapport d'un bureau spécialisé mandaté par nos soins, a été révélé un phénomène pervers. Au total, même en prenant en compte quelques bonifications, la perte de recettes d'ici 4 ans serait de 800 000 € en fonctionnement. Par ailleurs, ce sont 750 000 € qui nous échapperaient en investissement. Tout simplement insupportable.

- Informations sur les dossiers de subventions :

* Mme KOCKEISEN informe le Conseil Municipal qu'une convention de partenariat "Ecoles numériques innovantes et ruralité" a été signée, avec l'académie de Nancy-Metz ; et une subvention de 4 395 € a été accordée, pour l'acquisition de trois T.B.I. (Tableau Blanc Interactif). Le matériel a été commandé, auprès de Ti Concept, pour un montant de 15 552 € TTC.

* Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, que les subventions suivantes ont été accordées :

- 11 377 €, du Département, au titre du C.T.S. (Contrat Territoires Solidaires), appui aux projets territoriaux, pour la mise en accessibilité PMR de la Mairie.

- 250 000 € de D.E.T.R. 2018 (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux), pour les travaux de requalification urbaine des cités minières de Moutiers bas.

- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la consultation des entreprises, pour les travaux de "rénovation de bâtiments communaux pour créer 2 logements Rue de Metz" et "la mise en accessibilité aux PMR de la Mairie" est en cours.

- Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à participer à la présentation et à la bénédiction du Drapeau de la Paix destiné au Carré des Poilus, le samedi 13 octobre 2018, à 11h30, au Rallye ; organisé par l'association A.H.M. (Art Histoire Mémoire)

- Demande de subvention, dans le cadre du C.T.S. (Contrat Territoires Solidaires) 2019/2021, le nouveau fonds après-mines, pour un montant de 81 045 € H.T. de travaux de toitures.

Fait à MOUTIERS

Le Maire,

